

Le 22 février 2021

Le 24 février : portez un chandail rose pour signifier votre refus de l'intimidation

Cette année, la journée du chandail rose se tient le mercredi 24 février. La Journée du chandail rose a été lancée en 2007 par deux élèves d'une école secondaire de la Nouvelle-Écosse qui se sont portés à la défense d'un camarade qui se faisait intimider. Les deux élèves souhaitaient toutefois en faire davantage pour contrer l'homophobie et la transphobie. Ils ont donc mobilisé les autres élèves, et deux semaines plus tard, presque toute l'école portait du rose, en solidarité avec l'élève qui avait été harcelé, et avec toutes les autres victimes d'intimidation. Le message était clair : n'importe qui peut être l'auteur d'intimidation, n'importe qui peut en être victime, mais ensemble nous pouvons y mettre fin.

L'intimidation est une forme d'agression, où les forces sont en déséquilibre. Le comportement est amorcé par ceux et celles qui ont un certain pouvoir sur la personne ou le groupe qu'ils ciblent. En plus des violences physiques, l'intimidation peut donner lieu à de graves problèmes sur les plans émotif et psychologique, dont l'anxiété, une faible estime de soi et la dépression. Il arrive que des camarades qui sont témoins de gestes d'intimidation interviennent pour aider la victime.

Après une année à vivre les effets de la pandémie de COVID-19, le harcèlement et la discrimination sont devenus encore plus communs dans bien des lieux de travail. Depuis 12 mois maintenant, le personnel de l'entretien ménager, de la maintenance, les travailleurs et travailleuses des postes, les caissiers et caissières et bien d'autres, sont en première ligne, et permettent ainsi aux gens de demeurer à la maison, en sécurité, et à la société de fonctionner. On les a décrits comme des héros, et ils ont reçu des remerciements pour les efforts et les sacrifices consentis, mais la frustration, la fatigue et l'isolement causés par les restrictions et les confinements se font sentir.

Les installations postales sont devenues des lieux au climat toxique en raison de l'intimidation exercée par la direction. Les volumes de colis atteignent des sommets, et la difficulté de fournir à la demande fait ressortir la fragilité du réseau après des années de centralisation et de consolidation.

Le STTP est fier de sa tradition qui vise à s'élever contre toute forme de discrimination. Il poursuit aussi une solide tradition de défense de ses intérêts. En effet, nous avons négocié, dans nos conventions collectives, des clauses interdisant la discrimination, faisant la promotion de l'équité en matière d'emploi et créant des milieux de travail sécuritaires et sans harcèlement. Malgré des progrès remarquables, l'intimidation demeure un problème constant dans les milieux de travail où les gestionnaires autoritaires ont des objectifs irréalistes. En plus des restrictions imposées à tout le monde en raison de la pandémie, les membres sont l'objet d'une attention non sollicitée de la part de confrères et consœurs de travail et de clients. Nous devons continuer de travailler de concert avec les partenaires du milieu communautaire pour mettre fin à la discrimination et au harcèlement dans les écoles, les lieux de travail et dans l'ensemble de la société.

Mercredi, portez du rose pour signifier aux autres que vous ne tolérez pas l'intimidation. Ensemble, nous pouvons afficher notre unité pour mettre fin à ce comportement toxique. Aidez-nous à susciter l'intérêt de la collectivité en relayant dans vos réseaux sociaux le message sur la Journée du chandail rose.



Ryan Spence

Permanent syndical suppléant – Éducation

